

Coordination : du pilotage à l'opérationnalité

**MANAGEMENT**

Ref : MGTHP09G



Compétences visées

*Maîtriser l'ensemble des étapes pour développer un dispositif de coordination.*

---







## **MODULE 1 : DISPOSITIF DE COORDINATION ET ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ**

### **Connaître l'organisation et le fonctionnement du système de santé**

- Le cadre légal et législatif : de la loi 2002/2 aux lois de modernisation et rénovation du système de Santé, impacts et enjeux.
- Le rôle des ARS, départements et communautés de communes.
- Les notions fondamentales : parcours de vie, parcours de santé, parcours coordonnés de soin, gradation des soins, soins primaires, prévention primaire.
- La logique de parcours et ses incidences.
- Les principes de la santé primaire.
- Les différents acteurs du sanitaire, médicosocial et social.

### **Identifier les enjeux des dispositifs de coordination : ville/hôpital, sanitaire/médicosocial/social**

- La clarification des concepts : coordination, coopération, genèse, enjeux et impacts.
- Les acteurs de la ville : maison de santé, CPTS, libéraux et la mise en place des logiques de coordination.
- Les plateformes d'appui et dispositif de soutien : MAIA, PERPA, Plateformes territoriales d'appui.
- La coordination, un enjeu de continuité, non rupture, zéro sans solution et d'un niveau de qualité de prestation.
- Les différentes logiques : case-managers, gestionnaires de cas...

## **MODULE 2 : ÉLABORATION D'UN DISPOSITIF DE COOPÉRATION/COORDINATION**

### **Élaborer un dispositif de coopération**

- Le diagnostic de territoire : dimensions politiques, populationnelles, économiques, épidémiologiques, techniques.
- La cartographie des acteurs : qui, où, quelles activités, avec qui, comment ?
- La pertinence du dispositif pour la structure porteuse.
- Les pistes d'actions possibles aux regards des différents critères : faisabilité, file active, épidémiologie.

### **Déterminer les modalités de faisabilités et réussites**

- La veille réglementaire et la priorité des PRS et des schémas départementaux uniques d'organisation sociale et médicosociale afin de travailler sur les opportunités : anticipation et réactivité.
- L'étude des possibilités financières et politiques : article 51, FID, fond associatif, caritatif, MIG...
- L'analyse de la rentabilité du dispositif : ROI, indicateurs pertinents, tableaux de bords et de suivi.
- La pérennité, les clauses juridiques et les incidences réglementaires.
- Les opportunités et contraintes juridiques : responsabilités, ressources humaines, autorisations, modalités de conventions, partenariat.
- Le management par projet : méthode de déploiement du projet.
- La gestion des aléas, de la temporalité du déploiement et mise en œuvre.



### **Consolider ses connaissances et les mettre en pratique**

- La mise en œuvre d'un tutorat à distance afin d'accompagner l'articulation théorie/pratique.
- Le repérage des éléments structurants.
- L'activité pédagogique autour du diagnostic fait : repérage des éléments de faisabilités/risques/bénéfices.
- La mise en place des priorités.
- L'élaboration d'outils d'évaluation et d'indicateurs.



## **MODULE 3 : DIMENSION STRATÉGIQUE DE LA COOPÉRATION/COORDINATION**

### **Appréhender le management stratégique du déploiement d'un dispositif de coordination**

- L'argumentaire : outil de persuasion pour défendre le projet auprès des financeurs, ARS et partenaires (méthode CAB, du traitement des objections, formalisation des bénéfices...).
- L'élaboration d'un argumentaire à partir du cas fil rouge.
- La démarche partenariale : apports et définition du partenariat, ses composantes et ses principes.
- La structuration et le développement des partenariats.
- Le développement et les perspectives du partenariat porteur du dispositif ou partenariales.
- Les modalités d'organisation du partenariat : vision des cibles définies par les participants, gouvernance, niveau de participation.
- Les modalités de coordination entre les acteurs : charte, convention, protocoles...
- Les leviers : conditions de réussites et obstacles à prendre en compte pour faire fonctionner une

## Méthodes

- Apports cognitifs.
- Apports théoriques.
- Apports méthodologiques.
- Analyse de situation.
- Élaboration de projet, de plan de communication.
- Expérimentation et jeux de rôles.

## Personnes concernées

Professionnel de direction dans le domaine de la santé, cadre supérieur de santé, médecin.

## Valeur ajoutée

Ce parcours de formation peut être suivi en entier ou module par module. Il permet à des équipes de direction plur professionnelles d'aborder de A à Z la démarche de la prise de décision et la mise en œuvre d'un dispositif de coordination et/ou d'appui. La démarche proposée est d'accompagner les équipes dans la construction de leur projet. En parallèle des temps de formation, sont proposés des temps d'application à distance ainsi qu'une plateforme documentaire et un forum.

## Pré-requis

» Être porteur d'un projet de coordination, d'appui.

## Dispositif d'évaluation

### L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **29/05/2024**